



Obligation enfant-parent taxe impots

Par **pitita**, le **23/05/2010** à **09:47**

Bonjour,

Je reside en Espagne. Ma mère reside en France. Je suis independante depuis 1993. Depuis environ 5 ans, je lui vire de l'argent pour plusieurs choses entre autre le paiement des impots de sa maison dont elle est l'unique proprietaire (environ 6000 euros total). Elle a une pension de + de 1000 euros par mois. Je l'ai fait parceque je voulais. Depuis 2 ans je suis au chomage, je n'ai plus de prestation, j'ai un enfant en bas age et depuis j'essaye de lui expliquer que je ne peux plus payer mais l'année derniere j'ai quand meme payé de mes economies.

Depuis 6 mois les choses vont mal entre nous, j'ai d'ailleurs reçu plusieurs mails tres desagreables.

Aujourd'hui elle me parle de notaire et elle m'exige la confirmation ecrite de mon acceptation ou ma negation a lui payer les impots (+-800 euros) ou elle va me poursuivre. Je cite textuellement " le notaire va saisir le juge de la famille pour que tu comparaisse".

Mon frere est en bon terme et va payer sa part.

Pouvez vous me renseigner?

Merci